

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA RECHERCHE

Bilan de l'évaluation du 20 novembre 2012 La recherche artistique au CNSMD de Lyon

Jeremy COX (Président de l'AEC)
Michèle BIGET-MAINFROY (Université de Tours)
Philippe DINKEL (Directeur de la HEM de Genève)
Pierre KORZILIUS (Directeur de l'Institut français de Düsseldorf)

1. Appréciation générale

L'implémentation du processus de Bologne – et notamment le système LMD – dans les CNSMD français a été conditionnée :

- par une révision importante des cursus d'étude, principalement orientés jusque là vers la pratique solistique ;
- par le nécessaire jumelage des conservatoires avec les universités en matière de recherche, compte tenu des différences de tutelle des deux types d'institution ;
- par les caractéristiques de la musicologie universitaire française, relativement peu orientée vers la pratique (en comparaison avec la musicologie anglo-saxonne par ex.).

Ainsi, la mutation des conservatoires a passé par l'introduction de compétences de recherche dès le cycle licence, le développement d'un réseau institutionnel spécifique et la définition (non encore achevée semble-t-il) d'une typologie de recherche complémentaire à celle pratiquée dans les universités.

Le CNSMD de Lyon a adopté une approche vers le 3^{ème} cycle de doctorat qui est à la fois une conséquence logique de certaines de ses propres traditions et une tendance conforme à la pratique actuelle répandue parmi les conservatoires qui ajoutent des programmes de 3^{ème} cycle à leur offre de cursus. Au cœur de cette approche se situe l'intégration de la recherche et de la pratique qui est clairement mentionnée dans le titre du programme. Tous les étudiants du CNSMD de Lyon ont été invités à réfléchir sur leur pratique dans les travaux écrits complémentaires présentés à l'issue du 2^{ème} cycle ; le nouveau 3^{ème} cycle de doctorat prend appui sur cette pratique et entend mener beaucoup plus loin les exigences de cette approche.

Le 3^{ème} cycle de doctorat « Recherche et Pratique » est le fruit d'une réflexion menée pour conjuguer exigence de recherches propres au domaine universitaire avec exigence de qualité du jeu instrumental dans la tradition du conservatoire de musique pré-LMD.

Le programme développé doit permettre à l'étudiant de gérer un conflit qui est en principe sans issue, celui de la recherche académique et de la pratique instrumentale. L'objectif de l'étudiant de conservatoire étant de valoriser sa maîtrise pratique dans sa discipline, la nécessité de répondre à un cahier des charges académique risque inévitablement de passer au second plan.

Rendre la recherche opérationnelle, voire utile, pour le projet artistique de l'étudiant doit donc être l'objectif ultime de ce troisième cycle.

La définition d'une recherche opérationnelle est la principale nouveauté de cette approche, établissant d'emblée une frontière avec la recherche musicologique dont la finalité n'est pas la même.

Atteindre une exigence de recherche n'est cependant possible que si des principes et outils de base propre à toute recherche sont enseignés, utilisés, voire maîtrisés dans les trois cycles.

Il semble ainsi qu'un concept de recherche spécifique ait été défini au CNSMD de Lyon : on comprend après audition des différents doctorants inscrits en doctorat « Recherche et pratique » qu'il s'agit de valider simultanément une pratique de haut niveau et une réflexion sur les contenus et les enjeux de cette pratique. L'identification du projet ne pose pas problème, ni l'adéquation des travaux en cours au « cahier des charges » soumis aux étudiants (envisager la soutenance d'un travail doctoral rédigé, conjointement à une réalisation sonore, que cette dernière soit de type récital ou concert traditionnels, restitution de répertoires aux sources lacunaires, enregistrement, production scénique hybridant plusieurs domaines artistiques).

L'incitation à imaginer un regard neuf sur des sujets éventuellement traités par des écrits musicologiques antérieurs autorise une diversification des approches intellectuelles et analytiques. Ceci n'interdisant pas d'examiner également des problématiques originales et inédites.

Une notion nouvelle de la musicologie pourrait en découler dans l'espace français, trop longtemps cantonné dans des recherches de stricte érudition sans application sonore, ou dans des entreprises d'éditions critiques qui n'atteignent qu'un tout petit public d'interprètes (ce qui ne signifie naturellement pas qu'il ne faut pas savoir établir une édition critique). Une dimension spéculative de la recherche totalement éloignée du matériau musical a même pu conduire à d'énormes contresens. On peut donc espérer que la démarche proposée en doctorat, initiée en amont au niveau L et surtout au niveau M, évite de fâcheux écueils.

Les étudiants qui ont présenté leurs travaux en cours devant le conseil scientifique sont engagés dans une diversité des projets, mais dans tous les cas, la fusion de la recherche et de la pratique était probante. Certains élèves ont fait preuve d'excellentes aptitudes de présentation - un facteur qui est particulièrement important pour les praticiens-chercheurs, alors que d'autres semblaient moins à l'aise à cet égard. Les « mardis de la recherche », organisés par le CNSMD de Lyon offrent un forum utile pour développer les compétences nécessaires et pour veiller à ce que les élèves puissent passer sans heurt de la performance artistique à l'explication verbale et vice-versa.

2. Points forts

- L'intégration de l'ensemble des trois cycles et le développement progressif des compétences de recherche des étudiants, la formation de recherche de base étant, en principe, acquise durant les cycles précédents ;
- la qualité artistique garantie par une sélection stricte et le niveau élevé des étudiants admis en troisième cycle ;
- la décision de procéder avec un nombre limité d'étudiants (3 à 4 par promotion) dans les premières années du programme ;
- l'accent mis sur un mélange équilibré de recherche et de pratique dans le programme de doctorat ;
- les liens avec d'autres institutions (différents départements des universités proches ou l'IRCAM) qui sous-tendent certains des projets entrepris par les étudiants ;
- la présence d'un directeur de la recherche qui possède la double aptitude de connaissance pratique et de recherche scientifique ;

- l'existence d'un forum de présentation des travaux (les « Mardis de la recherche ») et la possibilité offerte aux élèves de faire partager leurs sujets de recherche et de développer leurs compétences de présentation ;
- les sujets de recherche qui révèlent une vraie richesse et originalité, à différents degrés, de la part des six étudiants qui ont présenté leurs travaux ;
- la nouveauté de certains sujets étrangers au paysage universitaire habituel (la restitution d'une cérémonie de Noël d'un monastère portugais, la réalisation d'un *mask* à l'anglaise ou la création/réinvention autour du texte de Germaine Tillion). Si un risque possible serait celui de la musicologie-fiction, on mesure précisément que ce doctorat, appuyé sur la pratique, permet d'éviter certains excès imaginatifs : la pratique vaut alors précision scientifique ;
- la complémentarité naturelle avec la musicologie universitaire et la démarche empirique, sans a priori théorique.

3. Points faibles

- L'attitude des étudiants est encore tournée vers l'intérieur du programme tel qu'il l'ont connu jusque là : au niveau du 3^{ème} cycle, les étudiants doivent comprendre qu'ils font partie d'une communauté internationale de chercheurs et qu'ils ne sont pas uniquement définis par leur appartenance institutionnelle d'origine ;
- les liens avec des institutions étrangères sont insuffisants, et la participation à des équipes de recherche associant des étudiants du CNSMD de Lyon et d'autres étudiants et chercheurs extérieurs est indispensable pour le développement de la recherche ;
- les projets ont parfois une ambition scientifique et intellectuelle qui ne peut pas être tenue dans ce type de formation sans une collaboration plus large avec d'autres institutions et chercheurs. Le doute d'atteindre une réelle percée scientifique dans le cadre du CNSMD de Lyon subsiste ;
- la démarche adoptée en cycle de Master (cours de méthodologie, travail individuel avec un assistant méthodologique et un professeur référent) donne-t-elle suffisamment d'outils à un étudiant pour l'amener à envisager un doctorat ? Il en découle que certains étudiants n'utilisent pas encore suffisamment le matériel de recherche existant et les ressources qui se trouvent dans les bases de données établies, répertoires, revues, etc. L'acquisition des outils méthodologiques doit être progressive et assurée avant l'intégration en 3^{ème} cycle ;
- il est important que les étudiants, même s'ils ont recours aux nouvelles techniques qui se fondent sur la recherche et la pratique, utilisent les ressources standards de la même manière que ceux qui entreprennent des recherches scientifiques dans la musique ;
- la valorisation du projet final, en tant que point original de ce 3^{ème} cycle, doit être davantage mise en avant ;
- si toutes les disciplines enseignées dans l'établissement sont susceptibles de faire accéder un étudiant au doctorat, il subsiste une interrogation relative à la Culture musicale. Les points de tangence de cette dernière avec la musicologie, telle qu'elle existe à l'université, sont évidents. Il vaudrait pourtant la peine de réfléchir à cette question.

4. Recommandations

- Le CNSMD de Lyon devait largement maintenir l'approche actuellement proposée, en admettant un petit nombre d'élèves triés sur le volet et poursuivre l'expérience d'une manière mesurée et progressive ;

- les plus grands efforts doivent être faits pour relier les étudiants avec leurs pairs dans les conservatoires et départements de musique des universités, en les aidant à se sentir partie intégrante d'une communauté de recherche nationale et internationale ;
- l'attention sur l'équilibre entre théorie et pratique tout au long des cursus est essentielle et doit être remise en question de manière régulière ;
- le projet de recherche ne doit pas être pensé comme un projet musicologique mais plutôt comme un projet original dans le cadre « Recherche et pratique » ;
- il importe de poursuivre la valorisation des résultats de la recherche, de développer la communication et d'inciter les étudiants à échanger avec d'autres étudiants extérieurs à l'institution ; il est suggéré de travailler à une meilleure utilisation des matériaux de recherche disponibles (envisager des stages par exemple dans de grandes bibliothèques ou des centres documentaires importants) et d'encourager l'interdisciplinarité (neurosciences, sciences sociales, etc.) ;
- enfin, le développement et l'accroissement d'un réseau international et interculturel avec d'autres institutions de recherche en France et à l'étranger sont fondamentaux.